

Comité de territoire bassin AUME COUTURE

St Fraise - 12 octobre 2016

aGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
CHARENTE



aNTICIPER & CONSTRUIRE L'AGRICULTURE DE DEMAIN®

Comité de territoire bassin AUME COUTURE

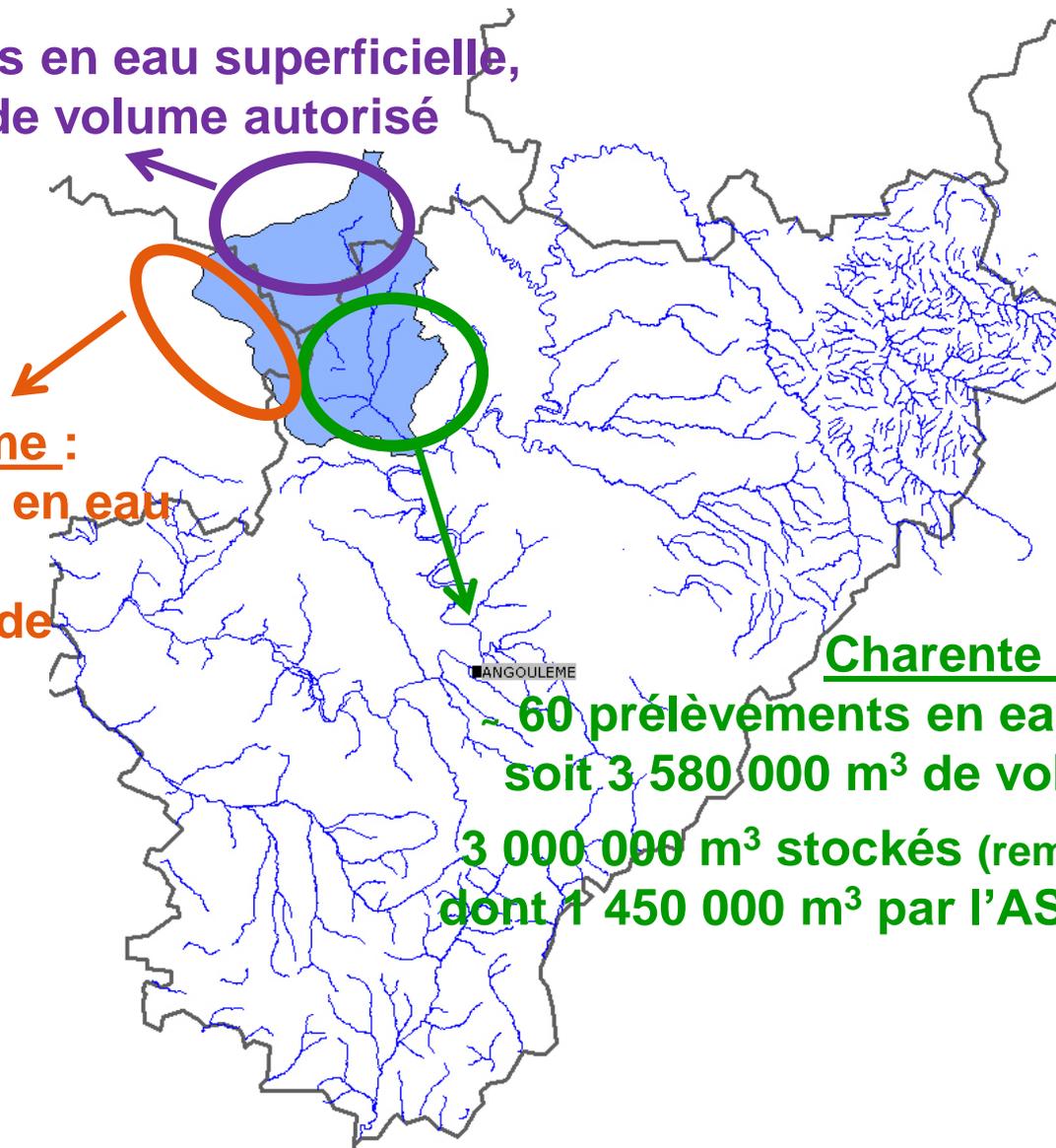


Deux-Sèvres :

~15 prélèvements en eau superficielle,
soit 560 000 m³ de volume autorisé

Charente-maritime :

~5 prélèvements en eau
superficielle,
soit ~ 70 000 m³ de
volume autorisé



Charente :

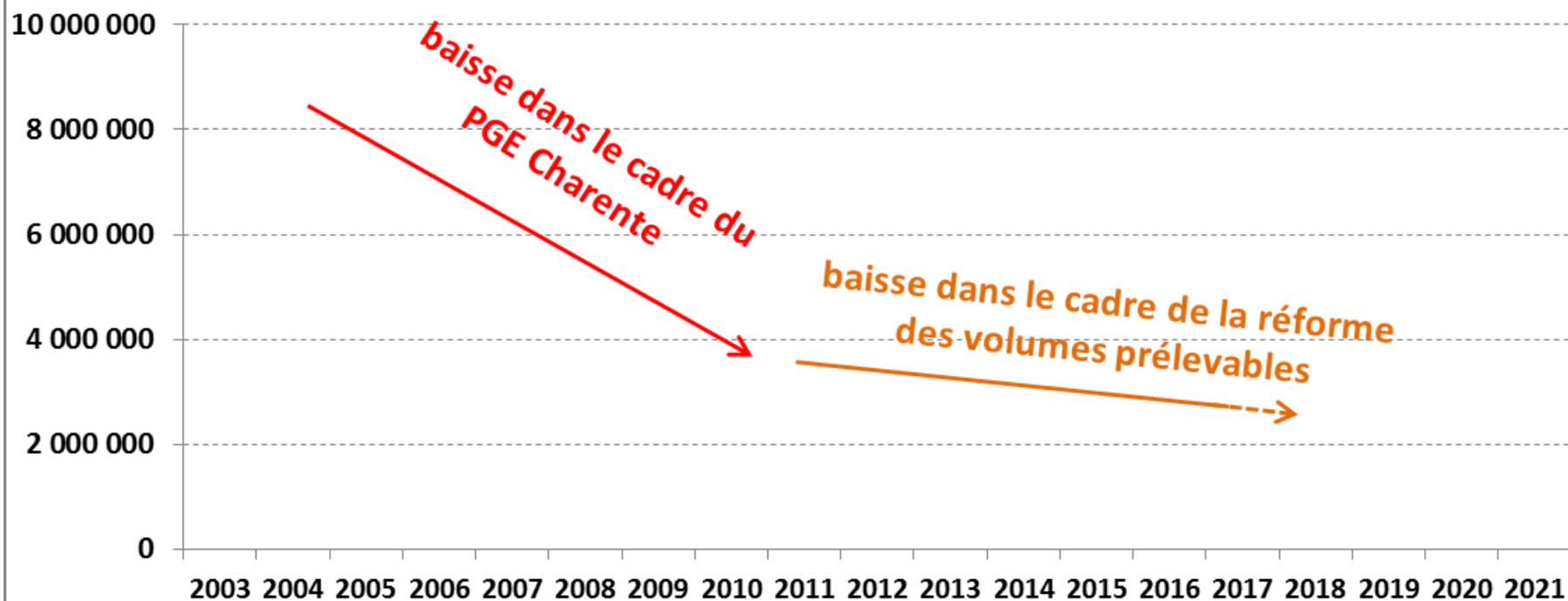
~ 60 prélèvements en eau superficielle,
soit 3 580 000 m³ de volume autorisé.
3 000 000 m³ stockés (remplissage hivernal),
dont 1 450 000 m³ par l'ASA Aume Couture

Comité de territoire bassin AUME COUTURE



- Ces prélèvements ont fait l'objet de **baisses successives** du volume autorisé (*printemps-été*) depuis le milieu des années 2000 :

Volume autorisé en eau superficielle (printemps-été)
bassin Aume Couture



Comité de territoire bassin AUME COUTURE



Pour sécuriser leur accès à l'eau, les irrigants du bassin se sont réunis au début des années 2000 en **Association Syndicale Autorisée** :

l'ASA de l'Aume Couture,

qui a réalisé à ce jour une partie de son programme de stockage
soit 4 retenues de substitution

(substitution = remplissage hivernal, en substitution de prélèvements estivaux)

La nouvelle baisse, prévue dans le cadre de la 'réforme des volumes prélevables', nécessite que **des solutions complémentaires soient mises en place** pour sécuriser les systèmes agricoles dépendants de l'eau, ce qui permettra le maintien d'un tissu socio-économique sur le territoire, tout en rétablissant l'équilibre quantitatif.

